

Formation PRAP 2S

Prévention des Risques liés à l'Activité Physique



Datadock

présanse

PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL

PAYS DE LA LOIRE

Maintien et actualisation des compétences pour le secteur de la santé et du social (2S)



Pré-requis

Pour les salariés : être titulaire du certificat d'acteur PRAP 2S

Pour l'entreprise : engagement dans une démarche de prévention en lien avec l'évaluation des risques professionnels

Public

Les salariés certifiés PRAP 2S des entreprises adhérentes du service de santé au travail dans le secteur sanitaire et social : établissements de santé, structures d'aides et de soins à la personne, maisons de retraite, structures d'accueil de la petite enfance.

Objectifs de formation

- Mettre à niveau ses compétences d'acteur PRAP 2S en vue de maintenir la validité de son certificat d'acteur PRAP 2S pour une nouvelle période de 2 ans.

Contenu

- Retour d'expérience,
- Nouveaux enjeux,
- Évolution des pratiques, des techniques, des outils d'analyse du travail réel et des actualités.

Méthodes pédagogiques

- Méthodes explicatives, démonstratives et participatives
- Le formateur s'appuiera sur le retour d'expérience des participants

Évaluation

Une prolongation de la validité du certificat «acteur PRAP sanitaire et social» pour une nouvelle période de 2 ans est délivrée à l'issue de la formation si le candidat a satisfait aux exigences des épreuves certificatives.



Durée : 1 jour



Lieu : en entreprise et/ou dans l'une des salles de formation de votre service de santé au travail



Pour les dates de formation, consulter votre service de santé au travail